



Cabinets d'Avocats d'affaires - Directions Juridiques - Conseils en propriété industrielle - Acteurs du recouvrement de créances - Cabinets d'audit et de conseil - Courtiers juridiques - Experts-comptables - Médiation et Arbitrage

## LAW<sup>in</sup>FRANCE

1<sup>er</sup> PORTAIL DU DROIT DES AFFAIRES

Aller à...

Actualités



> [Actualités](#) > [Deals](#)

[[Rechercher parmi les actualités](#)]

## Marvell conseille le groupe Manoir Industries dans le cadre de l'acquisition de la société Engrenages Ribaut.

lundi 21 juillet 2014

Le pôle corporate de Marvell, est intervenu en tant que conseil du Groupe Manoir Industries dans le cadre de l'acquisition de la société Engrenages Ribaut, agissant dans le domaine de l'usinage et le taillage d'engrenages.

Fondée en 1962 par Marcel Ribaut et basée à Chaumontel, cette PME familiale, indépendante, est réputée pour son « savoir-faire ». Elle conçoit, produit et commercialise une large gamme de produits (engrenages, arbres pignons, couronnes intérieures, ...) à destination des acteurs des secteurs des travaux publics, du poids lourds, des tracteurs et de l'aéronautique. La société, qui continuera d'exister sous le nom de Manoir Engrenages, emploie à ce jour 40 salariés et a réalisé 7M€ de chiffre d'affaires en 2013, dont 50% à l'international.

Le Groupe Manoir Industries, acteur international, spécialisé dans la transformation des métaux pour les marchés de l'aéronautique, de la pétrochimie, du nucléaire, de l'extraction du pétrole, des travaux publics et de l'énergie, renforce ainsi par cette acquisition sa division Manoir Forging Solutions. L'intégration de telles compétences techniques alliées à un savoir faire français permettra à Manoir Industries de proposer des produits finis, usinés et prêts à être assemblés. Le groupe entend ainsi consolider sa réputation d'expertise technique et devenir un acteur clef pour les composants forgés sur ses marchés.

Dans le cadre de cette opération, Manoir Industries était conseillé par l'équipe Corporate du cabinet Marvell représentée par Fabrice Bouquier, associé, accompagné de Natacha Zambrowski, collaboratrice.

La société Engrenages Ribaut était accompagnée par le cabinet SCP Ronzeau & Associés représenté par Michel Ronzeau et Marie-José Gonzalez, associés.

*Plus d'informations sur **Cabinet Marvell***  
*Plus d'informations sur **RONZEAU & ASSOCIES***

Le droit des affaires, ailleurs sur le web...

#### Derniers Tweets

Jones Day conseille Assystem.: Jones Day conseille Assystem dans le cadre de l'émission d'ODIRNANE pour un mon... <http://t.co/HxjNHfIZNJ>  
less than a minute ago

Latournerie Wolfrom & Associés sur le BEA Gendarmeries du Lot-et-Garonne.: Latournerie Wolfrom & Associés a co... <http://t.co/2nR6Ua7Gcb>  
less than a minute ago

Chammas et Marcheteau conseil de 5COM pour l'acquisition de la société Lakota.: Chammas et Marcheteau est inte... <http://t.co/kMnHV0Lux4>  
less than a minute ago

Frédéric Chhum auteur le plus lu au 1er semestre 2014 sur le site <http://t.co/Gg13y54Mou>.: Selon un communiqu... <http://t.co/Z1HJMofsaD>  
about 14 hours ago

Suivre Lawinfrance sur Twitter

#### Agenda Juridique :

- ▶ **Les fondamentaux de la fiscalité internationale (FL1830)** (25 août)
- ▶ **Maîtriser les bases de la propriété intellectuelle** (25 août)
- ▶ **Maîtriser les voies d'exécution** (25 août)
- ▶ **Manager son temps et ses priorités** (25 août)
- ▶ **Pratique de la paie - Niveau 2** (25 août)
- ▶ **Techniques de négociation pour juristes** (28 août)
- ▶ **Maîtriser les techniques de gestion de patrimoine** (28 août)